

Compte rendu de la réunion du 17 mars 1995

Présents : M. Bonifay, C. Doyis, J.-B. Féraud, M. Haxhimihali, M.-P. Jezegou, L. Long, L. Martin, F. Paillard, D. Pieri, J. Pournot, C. Richarte, F. Richez, J. et Y. Rigoir, L. Rivet, S. Saulnier, J.-C. Trégliat, G. Volpe.

Excusés : G. Demians d'Archimbaud, M. Leenhardt, J.-P. Pelletier, J. Piton, L. Vallauri.

I. ÉPAVE SAINT-GERVAIS II (présentation: M.-P. JEZEGOU).

1. Présentation.

Cette épave¹ a été découverte, en 1978, dans la zone de construction du port de plaisance de Fos-sur-Mer. Elle est située à environ 200 m du rivage et à 2,50 m de profondeur, sur le vaste dépotoir caractéristique du golfe de Fos qui se constitue depuis l'Antiquité.

Le matériel recueilli est donc hétérogène. La cargaison de ce petit bateau (une quinzaine de m de longueur) n'a pas été identifiée ; il s'agit probablement d'un commerce de redistribution.

En ce qui concerne le matériel de l'Antiquité tardive qu'aurait transporté ce bateau, il semble avoir en partie été scellé sous de la poix que les amphores brisées au moment du naufrage auraient laissé échapper, vers le milieu du navire. Ce matériel appartient plutôt à la vaisselle de bord qu'à la cargaison. Pour le reste, trouvé à l'avant comme à l'arrière du bateau, les intrusions de matériels plus anciens et plus récents laissent planer un doute sur son appartenance à l'Antiquité tardive ; il en est ainsi pour une monnaie d'Héraclius.

2. Le matériel.

La céramique : cl. D H. 109 à paroi fine ; lampe africaine Atlante X à décor de fleuron, très dégénérée ; un fragment de céramique vitrifiée avec un graffiti ; une cruche africaine.

Les amphores : Keay LXII et VIIIA ; un petit spatheion ; une forme LRA 6 (forme tardive, non antérieure au début du VII^e s., en Orient ; présente dans les niveaux omeyyades, en Syrie).

La datation de ce contexte pose problème. D'après M. Bonifay, il faudrait le rapprocher du contexte fouillé par C. Pellecier à San Peyre (bien daté grâce à la découverte d'un sceau coufique daté entre 650 et 750), où l'amphore Keay VIIIA est associée à des amphores Keay LXI classiques mais également à une amphore globulaire qu'on rencontre, entre autres, à Ostie et qui est datée de la fin du VII^e-début du VIII^e s. Le même type de lampe que celle de l'épave Saint-Gervais II a également été découverte. Dans les contextes tardifs de La Bourse, associés à des formes H. 109 à paroi épaisse (VII^e s. ou deuxième moitié du VI^e s.), on ne trouve pas d'amphores Keay VIIIA. A Jedidi, l'amphore Keay VIIIA a été rencontrée avec des Keay LXI de type classique dans un contexte d'abandon, elle a pu être associée avec une monnaie de Constantin IV (670).

En conclusion, d'après G. Volpe, il faut rester très prudent quant à l'utilisation de ce contexte, comme référence pour la datation.

II. SOLENZARA, Corse (présentation: M.-P. JEZEGOU).

Le site a été découvert, à 6 m de profondeur, dans la paroi d'un talus de posidonies qui s'érode. Il s'agit, selon toutes pro-

babilités, d'un site terrestre inondé et partiellement détruit puis entraîné par la crue d'une rivière. Le matériel a été emporté avec des galets et s'est finalement déposé à quelque 200 m du rivage. Il est scellé par une couche de posidonies de 2 m d'épaisseur.

Le matériel est extrêmement roulé mais on peut reconnaître en cl. D les formes H. 61, 91C et des frag. d'amphores LRA 1 et 2. Présence de matériel résiduel (sigillée claire A, etc.).

Un lot de monnaies en bronze du IV^e s. a également été ramassé.

III. ÉPAVE LA PALUD (présentation: L. Long et G. Volpe).

L'épave a fait l'objet de sondages en 1979-80, puis d'une fouille en 1993-95.

Elle se situe à une profondeur de 6 ou 7 m ; une arête rocheuse est la cause du naufrage. L'essentiel de la cargaison a été piégée dans le creux du rocher, sous 1 m de stratigraphie. Sous cette épave en a été repérée une autre, datée du VI^e s. av. n. è.

Le chargement était probablement de 200 à 300 amphores. Si les formes Keay LV et LXH sont majoritaires, un petit lot d'amphores orientales peut être rattaché au fret même si quelques types, peu connus et représentés à un seul exemplaire, laisse subsister un doute sur leur appartenance à la cargaison ou à la vaisselle de bord.

Cette vaisselle de bord comprend quelques formes de sigillée claire D. Un objet rare : un coffret en bois qui sert de rangement à une balance et un poids monétaire à l'effigie de deux têtes impériales dont il subsiste, pour le moment, quelques doutes quant à leur identification : peut-être s'agit-il d'Héraclius et Constantin (vers la fin du VII^e s.) ou, selon C. Brenot, de Justin Ier et Justinien (en 527) ou de Justin II et Sophie.

1. Les céramiques.

a. *Sigillée claire D* : H. 78 (?), 88 (qui n'apparaît pas de façon fréquente à Carthage avant le second quart du VI^e s.), quelques petits fragments de H. 103, un grand plat de H. 104, un bord de H. 99.

b. *Céramique commune* : très peu d'éléments hormis un fragment de pseudo modelée.

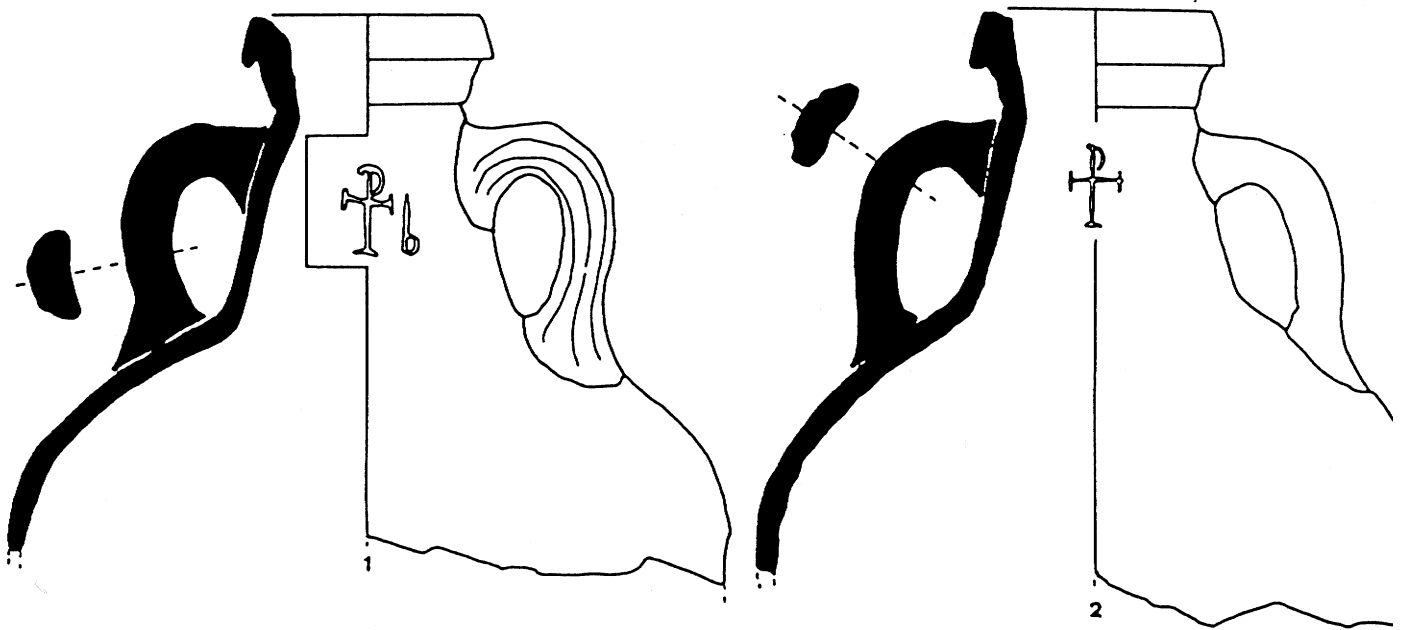
c. *Phocéenne tardive* : 2 petits fragments de H. 3C (fin Ve-début VI^e s.).

2. Les amphores.

a. Les amphores africaines.

Les fouilleurs ont pris le parti de classer le matériel amphorique en leur attribuant un numéro de type qu'ils rattachent par

1 Epave et matériel ont fait l'objet d'une thèse de 3^e cycle soutenue par M.-P. Jezegou, en 1983.



Amphores de type 3.

la suite aux typologies publiées. Cela permet de mettre en valeur les variantes qui ne sont pas forcément rattachables à la typologie de Keay.

D'une manière générale, les amphores africaines représentent 90 % de la cargaison ; deux amphores sont majoritaires : les Keay LV et LXII.

- Type 1 Keay LVA traditionnelle, la lèvre est fondue dans le col.

- Type 2 Keay LVB plus petite.

Les Keay LV sont représentées par 29 cols.

- Type 3 : Keay LXIIA classique, avec la lèvre inclinée. Sur ce type seulement, plusieurs christogrammes ont été incisés avant cuisson ; peut-être s'agit-il d'une marque d'ateliers (de l'Église ? l'État ?).

- Type 4: Keay LMI, avec une lèvre un peu plus verticale. Décors ondes qu'on ne trouve jamais sur le type 3.

- Type 5 : Keay LXIIQ (Albenga 11 - 12), à col renflé sous la lèvre. 26 exemplaires ont été remontés. L'un d'eux avait conservé son bouchon (environ 120 opercules ont été retrouvés ; ils sont en général taillés dans des parois d'amphores africaines, quelques exemplaires l'ont été dans des amphores orientales ; la partie convexe est toujours placée à l'intérieur, ce qui évite les problèmes de contamination quand il reste de la poix sur la paroi).

Les Keay LXII sont représentées par 62 cols.

Les types qui suivent ne sont répertoriés qu'à un ou quelques exemplaire(s).

- Type 6 : la forme générale ressemble à une républicaine tardive avec un col de Keay LXIIA.

- Type 7 : amphore de petit format entre Albenga 11 - 12 et Keay LXII.

- Type 8 : (2 ex.) peut-être à rapprocher de la Keay LXI (cf. exemplaire trouvé dans le puits de la Joliette).

- Type 9 : (1 ex.) amphore de grande dimension à lèvre arrondie ; pas une pâte typiquement africaine.

- Type 10 (1 ex.) : amphore de grande dimension; un exemplaire de cette forme est publié par C. Panella pour Carthage.

- Type 11 (1 ex.) : lèvre épaisse, arrondie, bien soulignée.

- Type 12 (1 ex.) : amphore de petit format ; décor d'une ligne autour du col et un graffiti en forme d'étoile un petit trou également à la base du col. Les petites anses rappellent la forme Almagro 51 A/B. Pour les amphores africaines, au moins 5 types de fonds ont été répertoriés dont 2 peuvent être mis en relation avec les Keay LV (types 1 et 2) et trois autres types avec les Keay LXH.

Pour résumer : les types 1 et 2 sont représentés par 29 cols et 26 fonds ; les types 3, 4 et 5 par 62 cols et 60 fonds.

b. Les amphores orientales.

Elles représentent entre 9 et 10 cols de la cargaison.

- LRA 1 : (3 ou 4 ex.) type Egloff 164 (VI^e s.) ; poissées.

- LRA 2 : (5 ou 6 ex. dont 1 presque entier) ; non poissées.

- LRA 4 : (1 ex. presque entier) type tardif (VI^e s.) à lèvre haute.

- LRA 5: au moins 2 ex.

Quatre amphores de petit module sont présentes à un exemplaire seulement :

- Robinson M 273 ;

- 1 ex. avec lèvre inclinée, qui ressemble beaucoup à la forme Keay LXII mais avec une pâte inconnue

- 1 petit module qui pourrait aussi être une cruche africaine bi-ansée ;

- 1 fragment de fond ombiliqué qui pourrait appartenir à une amphore de type globulaire (VII^e s.) comme à une cruche de grand format.

3. Éléments de discussion pour la datation.

La céramique et les amphores Keay LXII et LRA 1 permettent d'attribuer une datation au milieu ou dans la deuxième moitié du VI^e s. à ce contexte. Selon L. Rivet, l'absence de l'amphore Keay LXI ne veut rien dire.

Le problème du chargement de ce bateau se pose également. Il transportait de l'huile et un peu de vin oriental (Grégoire de Tours cite le vin de Gaza). Ce n'était pas, semble-t-il, une grosse cargaison (le bateau mesurait une vingtaine de m.).

Il semble évident, selon L. Rivet, qu'un bateau ne peut pas transporter tout ce qui est produit à une époque donnée.

On est sûr que la forme Keay XLII a été produite au moins dans une vingtaine d'ateliers ; se pose le problème de sa plus

ou moins rigoureuse standardisation, aussi bien au niveau de la morphologie que de la contenance. Sur le bateau, deux variétés de Keay LXII étaient transportées.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 7 avril 1995 et se tiendra dans la salle de manipulation du L.A.M.M. à l'Université de Provence à Aix-en-Provence (R.V. à 13h30). Le sujet de la séance est consacrée au mobilier autre que céramique : chacun est prié d'amener du matériel (tabletterie, métal, etc.).